

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - START UP TOI-MEME : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CAN ET CONVENTION DE PARTENARIAT 2023

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - START UP TOI-MEME : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CAN ET CONVENTION DE PARTENARIAT 2023

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Créé en 2017 par l'entreprise BIIG, START UP TOI-MEME est un concours d'idées dans le domaine du digital destiné à des jeunes de 13 à 17 ans issus de la France entière. Cette expérience est unique en France car elle est volontairement déconnectée du milieu scolaire.

En 2019 l'association « START UP TOI-MEME » a été créée et porte maintenant l'organisation du concours. Plusieurs phases de compétition sont prévues à l'issue desquelles les meilleurs projets sont récompensés.

Depuis 2017, le concours recense près de 900 candidats, pour 50 participants et une dizaine de Lauréats accompagnés dans le développement de leurs idées digitales.

L'esprit Start UP Toi Même c'est :

- La volonté de faire émerger les très jeunes talents et leurs projets.
- L'égalité des chances (concours ouverts à tous et prise en charge de la logistique des candidats retenus).
- L'éducation à l'entreprise et au monde des start-ups.
- Le développement de la culture numérique sur tout le territoire.
- Une approche pédagogique dans la découverte des entreprises et des métiers qui composent l'économie nationale.

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) est partenaire de l'évènement depuis sa création. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de développement de la filière numérique, en mettant notamment en valeur les actions d'innovation sur le territoire, la dynamique et la forte mobilisation des acteurs au profit d'une visibilité territoriale.

Le Concours cette année se déroule selon le calendrier suivant :

- 1- Proposer son Idée digitale (mars 2023),
- 2- Clôture des Inscriptions (juillet 2023),
- 3- Annonce des candidats retenus (juillet 2023),
- 4- Le Week-end Start Up Toi Même avec remise des prix (du 29 septembre au 1^{er} octobre 2023).

Une convention a été établie pour encadrer ce partenariat qui définit les engagements de part et d'autre.

L'enveloppe maximum allouée au projet : 10 000 € HT.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide la démarche de partenariat et la convention entre la CAN et l'association « START UP TOI-MEME » ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer la convention de partenariat ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tous documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

François GUYON

Secrétaire de séance

Délégué du Président